

31 mars 1978 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

DECLARATION EN CONSEIL DES MINISTRES, LE VENDREDI 31 MARS 1978

AU MOMENT OU LE PREMIER MINISTRE `RAYMOND BARRE` ME REMET LA DEMISSION DU GOUVERNEMENT, JE VEUX VOUS REMERCIER POUR LE TRAVAIL ACCOMPLI DEPUIS DIX-NEUF MOIS `DUREE DU GOUVERNEMENT BARRE` AU SERVICE DE LA FRANCE. DANS DES CIRCONSTANCES POLITIQUES ET ECONOMIQUES DIFFICILES, PUISQUE MARQUEES PAR LA PROXIMITE DE L'ECHEANCE ELECTORALE ET LA POURSUITE DE LA CRISE ECONOMIQUE MONDIALE, LE GOUVERNEMENT A DONNE UN EXEMPLE REMARQUABLE, ET SANS DOUTE UNIQUE, D'UNITE ET DE SOLIDARITE DANS L'ACTION. JAMAIS IL N'A PU ETRE FAIT ETAT DE LA MOINDRE DIVISION EN SON SEIN. EN DIX-NEUF MOIS, LA SITUATION ECONOMIQUE A ETE, POUR L'ESSENTIEL, REDRESSEE. LE FRANC A ETE STABILISE, L'INFLATION RALENTIE, L'EQUILIBRE EXTERIEUR RESTAURE. UNE ACTION DYNAMIQUE A ETE MENE DIRECTEMENT SUR LE TERRAIN, CONCERNANT L'EMPLOI DES JEUNES. SES RESULTATS CONTREDISENT LES PREDICTIONS PESSIMISTES EMISES SUR CE SUJET IL Y A UN AN. ENFIN ET SURTOUT, L'EFFORT DE REDRESSEMENT ECONOMIQUE N'A PAS DETOURNE L'ATTENTION DU GOUVERNEMENT DE L'ACTION A POURSUIVRE POUR AMELIORER LE SORT DES MOINS FAVORISES : L'INSTITUTION DU COMPLEMENT FAMILIAL `LOI DU 12 JUILLET 1977`, LE VOTE DE LA LOI D'INDEMNISATION DES RAPATRIES `LOI DU 2 JANVIER 1978`, L'AMORCE DE LA REVALORISATION DU TRAVAIL MANUEL, L'ELEVATION REGULIERE DU MINIMUM VIEILLESSE, EN SONT LES TEMOIGNAGES

- \

TOUTE ACTION GOUVERNEMENTALE S'INSCRIT DANS LES NECESSITES DE L'EPOQUE. LES DIFFICULTES ECONOMIQUES ONT RENDU VOTRE TACHE PLUS RUDE. LES FRANCAISES ET LES FRANCAIS L'ONT COMPRIS, ET VIENNENT DE DIRE QU'ILS APPROUVAIENT VOTRE ACTION `ELECTIONS LEGISLATIVES`. DANS L'HISTOIRE DE LA VEME REPUBLIQUE, LE GOUVERNEMENT `BARRE` AUQUEL VOUS AVEZ EU L'HONNEUR D'APPARTENIR, A DONNE UN EXEMPLE D'UNITE, D'EFFICACITE ET DE LOYAUTE A L'ACTION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE. IL QUITTE SES FONCTIONS LA TETE HAUTE

- \